

SHERBROOKE, JEUDI 5 MAI 1988

Les menaces que fait peser sur la Loi 101 le projet de loi fédéral sur les langues officielles

# L'Opposition supplie le gouvernement de réagir

■ **QUEBEC (PC)** — "Le projet de loi fédéral C-72 contredit les principes de la Charte de la langue française et représente davantage une suite logique au principe de la dualité linguistique canadienne qui a été incluse dans l'accord du lac Meech", a fait valoir hier l'opposition péquiste.

"Ce projet de loi C-72 indique aussi que la dualité linguistique prédomine largement sur la notion de société distincte qui, on le sait maintenant, n'est qu'une babiole constitutionnelle, un concept insignifiant qu'on a donné au premier ministre du Québec pour jeter de la poudre aux yeux".

Le député péquiste du Lac Saint-Jean, Jacques Brassard, a ainsi dénoncé avec force, hier à l'Assemblée nationale, ce projet de loi du parlement canadien sur les langues officielles et supplie le gouvernement du Québec d'en rejeter les articles qui heurtent les principes de la Charte de la langue française.

Profitant de la journée réservée aux députés, M. Brassard a soumis une motion stipulant que "cette Assemblée exige du gouvernement fédéral qu'il abandonne sa conception erronée que la langue à protéger au Québec est la langue anglaise, qu'il retire du projet de loi C-72 les dispositions qui ne sont pas conformes aux principes et objectifs de la

Charte de la langue française et qu'il renonce à s'immiscer dans un domaine de juridiction du Québec".

En réplique aux arguments de l'opposition, le ministre responsable de l'application de la charte de la langue française, Guy Rivard, a indiqué qu'il est lui aussi "préoccupé par certains aspects du projet de loi C-72".

Mais le ministre n'a pas affiché le même ton alarmiste que ses vis-à-vis quant au sort de la langue française au Québec.

"Dimanche dernier, je me suis promené sur la rue Sainte-Catherine, à Montréal, et j'ai pu constater l'apparence du français qui domine et qui fait partie du visage français", a-t-il fait part.

M. Rivard n'a pas abordé les articles du projet de loi C-72 (déposé à la Chambre des Communes en juin 1987) qui le rendent perplexes et le ministre s'en est tenu à des propos généraux et plutôt optimistes sur l'avenir du français.

Il a assuré que le gouvernement ne veut pas du tout remettre en cause la Charte de la langue française.



Jacques Brassard

"Nous entendons respecter la Loi 101 mais conserver l'esprit français n'a pas été, n'est pas et ne sera jamais l'affaire d'une seule loi; le fait français ne sera pas emprisonné dans une seule loi", a expliqué le ministre.

## Le nombre des assistés sociaux au Canada s'est stabilisé ces dernières années

■ **OTTAWA (PC)** — Le nombre des assistés sociaux, mesuré à l'échelle du pays tout entier, s'est stabilisé ces dernières années.

Seules les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique ont enregistré une diminution, mais, semble-t-il, pour des raisons fort différentes. Pendant ce temps, et paradoxalement, la prospère Ontario voyait s'allonger les listes de prestataires de l'aide sociale, de même que l'Alberta, encore affectée par la récession.

En mars 1987, un peu plus d'un million de personnes touchaient des prestations de leurs régimes provinciaux respectifs, financés conjointement avec Ottawa en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, indiquent les statistiques nationales du ministère de la Santé et du Bien-Être.

En Colombie-Britannique, de 1984 à 1987, le nombre des assistés sociaux est passé de 153,000 à 142,000.

Un des directeurs du conseil de planification sociale de la province, M. Michael Goldberg, a émis l'hypothèse que la province connaissait une recrudescence de son activité économique.

Au Québec, la chute du nombre de prestataires, passés de 424,000 en juin 84 à 391,000 au

printemps dernier, est apparemment attribuable à de toutes autres raisons.

Selon un fonctionnaire du ministère fédéral du Bien-Être, qui a refusé qu'on le nomme, c'est principalement à cause du programme provincial de vérification, mené par les fameux "boubous-macoutes", que le nombre d'assistés sociaux a diminué.

"C'est certainement l'une des principales raisons", a soutenu le fonctionnaire.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est à cause de sa prospérité que l'Ontario a vu grimper le nombre des assistés sociaux, de façon régulière, pendant ces trois ans.

De 252,000 qu'ils étaient en juin 84, les assistés sociaux sont passés à 282,000 au mois de mars 1987. Par comparaison, ils n'étaient que 252,000 en juin 1984. Pourtant, pendant la même période, la province enregistrait un véritable "boom" économique.

C'est l'installation en Ontario de près de 80,000 immigrants de fraîche date qui explique le phénomène, a expliqué un membre du Conseil de planification sociale de Toronto.

Et l'arrivée de 40,000 Canadiens originaires d'autres provinces, surtout de l'Alberta, y a aussi contribué.

## Le Nouveau-Brunswick semble suivre le droit chemin en matière de bilinguisme

— D'Iberville Fortier

■ **FREDERICTON (PC)** — Le Nouveau-Brunswick semble suivre le droit chemin en matière de bilinguisme, a déclaré hier le commissaire fédéral aux langues officielles.

Mais D'Iberville Fortier, après avoir rencontré brièvement le premier ministre Frank McKenna, a précisé qu'une évaluation concrète devra attendre l'implantation d'une nouvelle politique sur les langues.

Le gouvernement McKenna est en train d'étudier la politique mais rien n'indique à quel moment elle sera introduite ou quel en sera le contenu. Les libéraux se sont engagés à offrir des services complets dans les deux langues officielles ainsi qu'à permettre tant aux anglophones qu'aux francophones l'accès à l'emploi dans la fonction publique.

Le Nouveau-Brunswick, dont le tiers de la population est d'expression française, est la seule province officiellement bilingue au Canada.

MM. McKenna et Fortier ont également abordé brièvement la



D'Iberville Fortier

question de l'Accord constitutionnel du lac Meech.

M. Fortier a estimé que l'accord pourrait faire plus en ce qui a trait aux droits linguistiques mais a ajouté qu'il devrait être ratifié parce qu'il constitue un pas dans la bonne direction.

## Bourassa fixe les élections partielles dans Anjou et Roberval au 20 juin

■ **QUEBEC (PC)** — Des élections complémentaires dans les comtés d'Anjou et de Roberval auront lieu le lundi 20 juin, a décrété hier le cabinet Bourassa.

Anjou est vacant depuis le départ le 10 novembre dernier de Pierre Marc Johnson, alors chef du Parti québécois.

La circonscription de Roberval n'a plus de député depuis le 2 février suite à la démission de M. Michel Gauthier, du Parti québécois.

Il y aura également ce jour-là l'élection complémentaire dans la circonscription fédérale de Lac Saint-Jean où le nouveau secrétaire d'Etat Lucien Bouchard tentera de se faire élire.

Dans Anjou, on connaît déjà

les principaux aspirants qui devraient se faire la lutte. Pauline Marois devrait être désignée comme candidate pour le Parti québécois lors de la convention de mercredi prochain, tandis que M. René-Serge Larouche est le principal aspirant en prévision de la convention libérale qui se tiendra lundi prochain. C'est un consultant en marketing qui travaille depuis un certain temps au sein de la commission politique du parti.

Pour le NPD-Québec, c'est son chef Roland Morin qui y briguera les suffrages.

Dans Roberval, les deux principaux candidats qui s'affrontent sont MM. Bernard Généreux pour le Parti québécois et Gaston Blackburn pour le Parti libéral.

## Le NPD considère la campagne dans Lac-Saint-Jean comme une priorité

■ **OTTAWA (PC)** — Tout le NPD se rangera derrière le candidat néo-démocrate dans le comté de Lac-Saint-Jean, Jean Paradis, pour lui permettre de battre son principal adversaire, Lucien Bouchard.

La campagne électorale dans Lac-Saint-Jean est une priorité pour le Nouveau Parti démocratique, a déclaré hier à Ottawa le chef néo-démocrate Ed Broadbent, après avoir présenté M. Paradis aux membres de son caucus.

Le caucus dans son entier appuyera le candidat néo-démocrate, tout comme la permanence nationale du parti, a assuré M. Broadbent.

Le chef du NPD entend lui-même aller au Lac Saint-Jean prêter main-forte au candidat de son parti à l'élection partielle du 20 juin prochain.

Même si l'adversaire conservateur se nomme Lucien Bouchard, qu'il est déjà secrétaire d'Etat dans le cabinet de Brian Mulroney et qu'il vient d'abandonner un prestigieux poste d'ambassadeur du Canada à Paris, MM. Broadbent et Paradis se sont montrés confiants quant à l'issue du scrutin.

"Nos chances de battre M. Bouchard sont excellentes", a soutenu Jean Paradis.

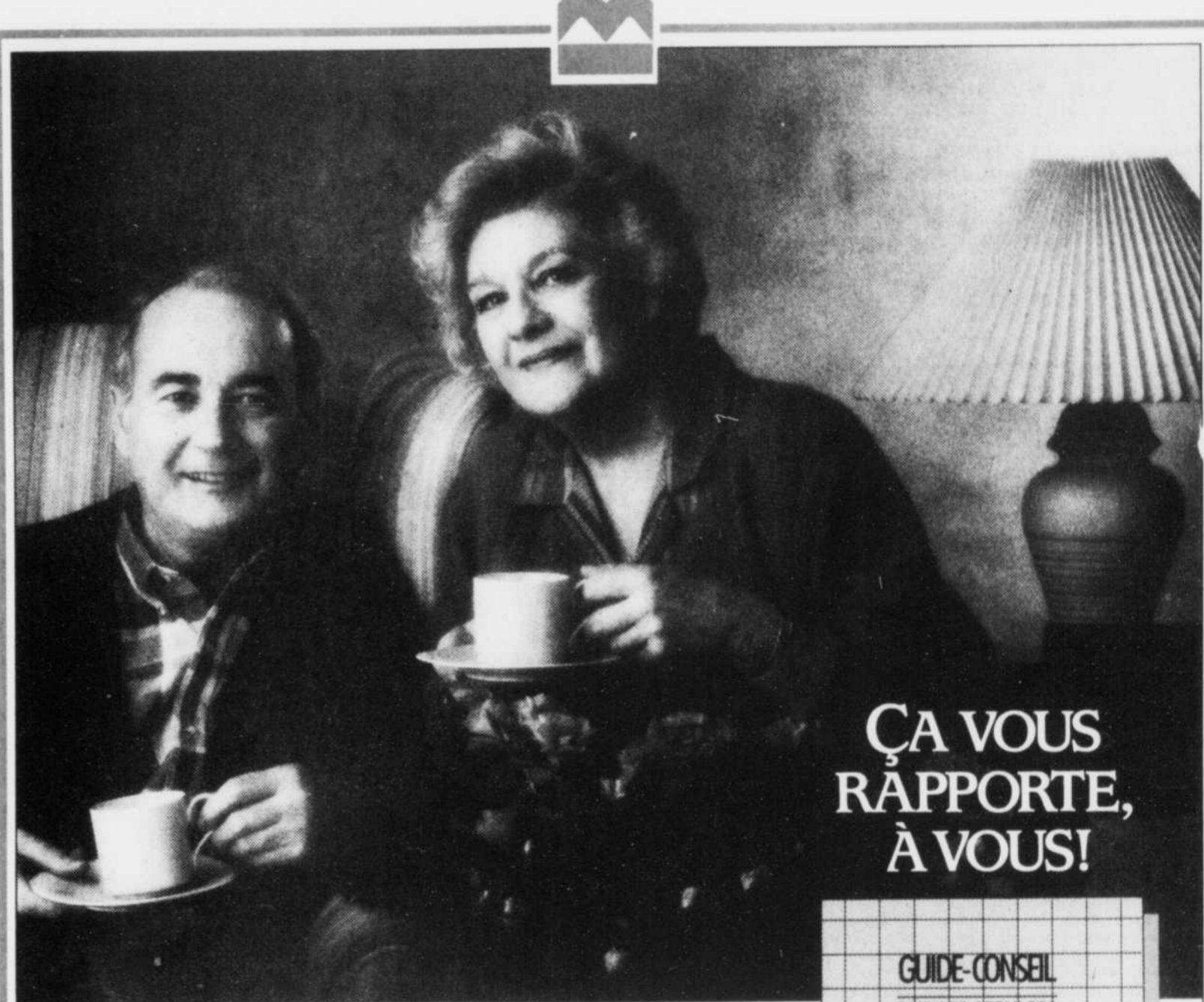
Le professeur d'informatique au cégep d'Alma a expliqué que le NPD était très bien organisé dans le comté, qu'il comptait plus de 600 membres, et qu'il était prêt pour la bataille.

Il a ajouté que, malgré sa notoriété, Lucien Bouchard ne sera peut-être pas aussi bien accueilli qu'il l'espérait dans Lac-Saint-Jean.

Les gens du comté ont été choqués de voir comment le député local, Clément Côté, avait dû laisser son siège pour permettre au nouvel arrivant de se faire élire, a affirmé M. Paradis. Jamais un tel procédé n'avait été utilisé au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a-t-il poursuivi.

De plus, même s'il est né à Saint-Coeur-de-Marie, dans le comté, Lucien Bouchard n'est pas un "gars de la place", a soutenu vigoureusement M. Paradis, lui-même un natif d'Alma.

"Il ne fait pas son épicerie ici, ce n'est pas ici qu'il a acheté son automobile, a-t-il expliqué. Ce n'est pas un député qu'on nous propose, mais un secrétaire d'Etat du Canada."



### ÇA VOUS RAPPORTE, À VOUS!

GUIDE-CONSEIL  
SUR LES SERVICES  
DE DÉPÔT  
PERSONNELS

EN VIGUEUR À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JUIN 1988

DE NOUVEAUX AVANTAGES SANS FRAIS, POUR LES AÎNÉS.

Si vous avez 60 ans ou plus, vous pouvez adhérer à notre Programme privilège d'âge. Vous serez alors exempté des frais liés aux transactions courantes et des frais mensuels de tenue de compte sur tous vos comptes de dépôt personnels en dollars canadiens ou américains.

PROGRAMME PRIVILÈGE D'ÂGE.

La Banque de Montréal est la seule à vous offrir la possibilité de faire autant de chèques, de retraits ou de virements que vous voulez, sans frais, sur n'importe lequel de vos comptes, à partir de n'importe quelle succursale.

Il n'y a aucuns frais pour le retour des chèques avec votre relevé de compte de chèques véritable. Vous pouvez régler sans frais toutes les factures acceptées par votre succursale. Vous ne payez ni commission sur vos chèques de voyage, ni frais sur vos mandats en dollars canadiens. Vous obtenez tout au long de l'année un supplément d'intérêt sur vos comptes à intérêt quotidien ou d'épargne véritable. Et vous obtenez un rabais sur la location d'un compartiment de coffre ou sur les services de garde de titres.

En outre, vous pouvez déposer ou encaisser sans frais tous les chèques de pension et de sécurité du revenu, en dollars canadiens ou en devises étrangères.

Nous offrons une vaste gamme de services financiers, y compris les Régimes enregistrés d'épargne-retraite, les Fonds enregistrés de revenu de retraite et divers autres fonds d'investissement qui pourraient vous intéresser.

Pour tous nos clients, un choix avantageux de nouveaux services bancaires.

DE NOUVEAUX AVANTAGES SANS FRAIS, POUR LES JEUNES.

Si vous avez 18 ans ou moins, en adhérant à notre Programme jeunesse, vous serez exempté des frais liés à vos transactions courantes et des frais de tenue de compte sur tous vos comptes de dépôt personnels en dollars canadiens.

DE NOUVEAUX COMPTES PRATIQUES À FRAIS RÉDUITS.

Dès le 1<sup>er</sup> juin, nous offrirons deux comptes à frais réduits à nos clients dont les besoins bancaires sont restreints. Le compte d'épargne pratique et le compte de chèques pratique.

LE DÉBUT D'UNE ÈRE NOUVELLE DANS LE SECTEUR BANCAIRE CANADIEN.

Le 1<sup>er</sup> juin, la Banque de Montréal lancera le programme Maxi-Service<sup>SM</sup> et le programme Maxi-Service Or<sup>SM</sup>. Ces deux nouveaux programmes offrent une gamme complète de services bancaires à frais mensuels fixes. Plus vous utilisez les services de la Banque, plus ces programmes sont avantageux pour vous.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE FRAIS SANS SURPRISE.

La Banque de Montréal s'engage à ne pas modifier ses frais sur les comptes de dépôt personnels plus d'une fois par année. À l'avenir, tout changement de frais sera annoncé dans notre Guide-conseil, 60 jours avant l'entrée en vigueur du changement.

Si vous voulez en savoir davantage sur la façon dont la Banque de Montréal est à la hauteur de vos besoins bancaires, rendez-vous des aujourd'hui à n'importe laquelle de nos succursales et demandez le Guide-conseil sur les services de dépôt personnels. Ou écrivez à l'adresse suivante: Guide-conseil, Banque de Montréal, 129, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1L6.

SM Marques de commerce de la Banque de Montréal.

"DE MEILLEURES FAÇONS DE FAIRE SA BANQUE"



Banque de Montréal

### A l'intérieur

Vivre en 88

pp. 4 et 5

De tout et de tous

p. 7

Informations générales

p. 8

ÉDITORIAL

# Aide sociale et emploi

Le gouvernement Bourassa n'a pas l'intention de retirer le projet de réforme de l'aide sociale, comme le réclament entre autres les évêques du Québec. Mais des modifications y seront apportées. C'est ce que le premier ministre a fait savoir mardi à l'Assemblée nationale. C'est là une attitude logique.

Comme l'a rappelé le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, Guy Chevrette, un grand nombre de mémoires déposés devant la Commission parlementaire sur la réforme de l'aide sociale critiquaient sévèrement le projet du ministre Paradis. Il fallait tenir compte de ces récriminations; n'est-ce pas là le rôle d'une commission parlementaire?

La déclaration de M. Bourassa n'étonne donc pas; elle confirme simplement que le ministre Paradis a été sensible à certains arguments, qu'il suggérera des changements mais que les principes de fond resteront les mêmes: incitation au travail, distinction entre aptes et inaptes au travail, parité pour les moins de trente ans.

Plusieurs intervenants devant la Commission parlementaire s'en sont pris à l'incitation au travail comme concept général. Ils ont particulièrement tenté de mettre en évidence l'irréalisme d'une telle politique qui ne tient pas compte de l'accès véritable au marché du travail. Bref, dans leur esprit, l'incitation au travail est une lubie puisqu'il n'y a pas suffisamment d'emplois disponibles et il est donc indigne de pénaliser ceux qui ne voudront pas participer au programme APTE (cours, stages, etc.). On réclame conséquemment une politique de plein-emploi.

Le gouvernement du Québec pour-

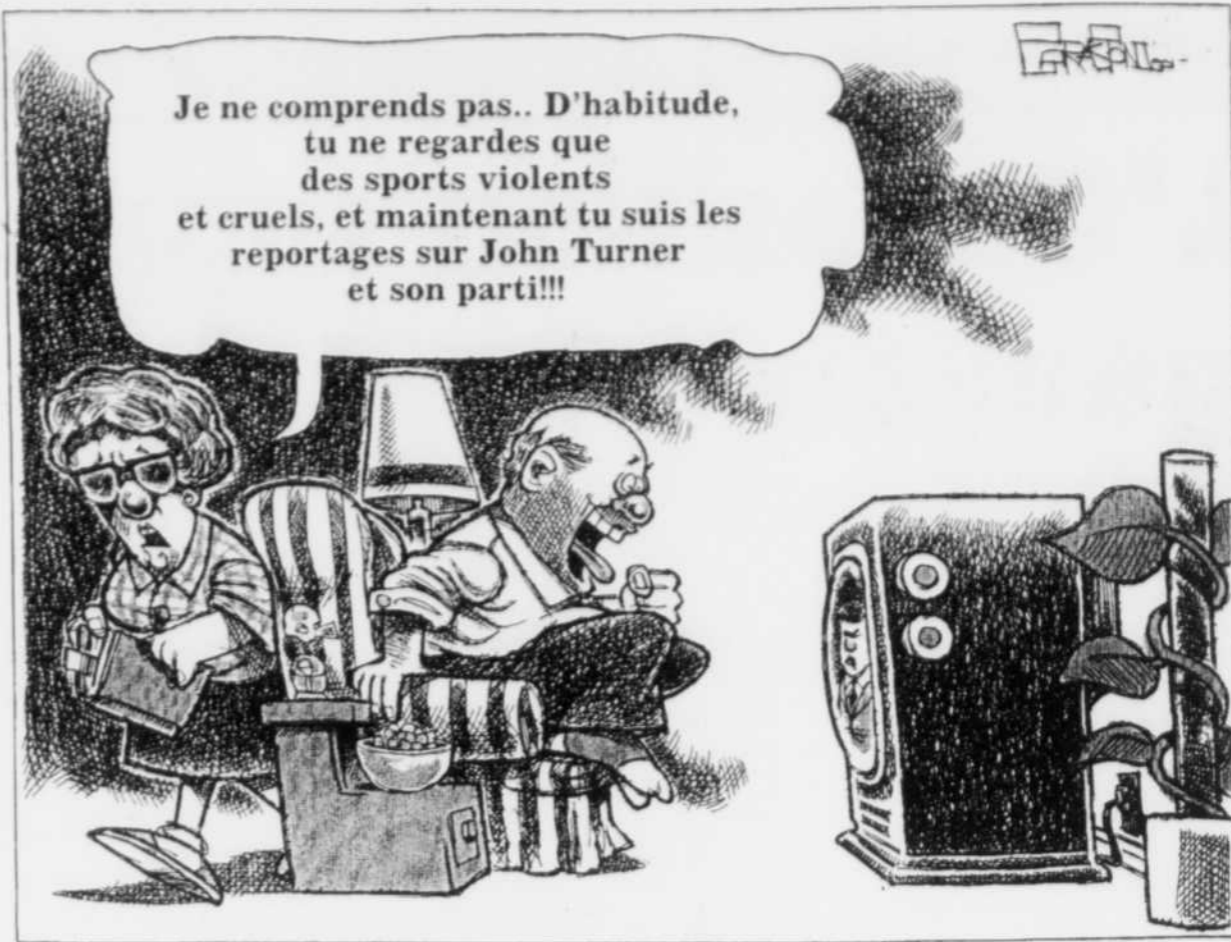
rait peut-être se donner une politique industrielle plus efficace qui se traduirait par un certain accroissement de l'emploi. Mais il y a des limites à ce qu'un gouvernement peut faire à ce niveau. Augmenter le déficit ou hausser les impôts afin de financer, par exemple, des investissements massifs dans les services ou les travaux publics auraient des résultats fâcheux sur l'économie dans son ensemble et finalement sur le marché du travail. D'ailleurs, il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement Bourassa aille dans ce sens.

Il est plus sage de miser sur la capacité de notre économie à accueillir une main-d'œuvre plus instruite et expérimentée. Les programmes de réinsertion au marché du travail ont partiellement échoué jusqu'ici comme le ministre Paradis l'a lui-même admis. Mais on ne doit pas démissionner; ces programmes peuvent être améliorés afin de mieux répondre aux besoins de nos industries.

L'incitation au travail est donc nécessaire. Mais elle ne doit par ailleurs signifier un appauvrissement pour ceux qui sont déjà les plus démunis de notre société.

Lors des audiences de la Commission parlementaire, le ministre Paradis affirmait que pour créer une incitation au travail, il faut établir un avantage financier; en d'autres termes: verser plus à ceux qui participent aux programmes de réinsertion. D'accord, cela tombe sous le sens. Il serait toutefois préférable d'augmenter les prestations des participants plutôt que de diminuer celles des non-participants. Il faut espérer que c'est là l'une des modifications que M. Paradis envisage présentement.

Roch Bilodeau



OPINION DES LECTEURS

## Du chocolat pour jouer à la guerre

La semaine dernière, une jeune étudiante de la Polyvalente Louis St-Laurent d'East-Angus est venue me solliciter en m'offrant une tablette de chocolat sur laquelle on pouvait lire: pour notre voyage de fin d'année. De quel genre de voyage s'agissait-il lui demandais-je! Elle me répondit qu'il s'agissait d'un groupe de jeunes ayant l'intention d'aller jouer au jeu "Commando"... N'est-ce pas là le comble? Solliciter les gens pour aller jouer à la guerre... Je n'affectionne pas particulièrement ce genre de jeu (croquant qu'il y a déjà assez de violence dans le monde, de jouets et de films incitant à celle-ci), je ne m'oppose pas, par contre à ce que des jeunes ou moins jeunes y participent si bon leur semble, mais certainement pas aux dépens de la population.

Je suis en faveur d'une sollicitation à condition que ses objectifs soient valables; parc-école, équipements sportifs ou autre, voyage éducatif... mais là, c'est un peu fort.

Je ne crois pas que ce soit vraiment le jeune qui soit à blâmer, mais je me pose de sérieuses questions sur le souci pour les jeunes que peut avoir un responsable ou un directeur d'école qui accepte un tel projet.

Je connais personnellement un jeune de la région (un parmi tant d'autres), qui se procure régulièrement sa provision de chocolat à la Lowney's et sillonne la ville afin d'écouler sa marchandise. Celui-ci n'est pas étudiant (quoiqu'il soit inscrit à l'endos de la tablette que cette vente s'effectue en guise d'emploi d'été pour étudiants), il "empoche" plu-

sieurs milliers de dollars par année (vous en seriez très surpris) non-imposable s.v.p., et croyez-moi, les profits ne sont pas employés pour fins d'étude, loin de là... sans compter qu'il engage à l'occasion des plus jeunes que lui et ne leur offre qu'un minime pourcentage des recettes en guise de "rémunération".

Que dire de ceux qui, régulièrement viennent de Montréal ou d'ailleurs, exploiter cette petite mine d'or comme si nous n'avions pas assez de vendeurs itinérants en région? A cause de cela, ceux qui mériteraient le plus d'être encouragés, ne le sont souvent pas.

N'est-il pas temps de régler ces fameuses ventes afin que n'importe qui ne puisse se procu-

rer, aussi facilement, cette fameuse "manne". Bien sûr, ça fait l'affaire des chocolateries... Il ne s'agit pas de boycotter ces ventes, mais de s'assurer du bien-fondé de ladite sollicitation en exigeant une lettre explicative dûment signée par l'organisateur du projet et de s'informer de la provenance des solliciteurs.

Aussi, le temps du chocolat n'est-il pas révolu? On crie à gauche et à droite de bien s'alimenter, pourquoi donc ne pas vendre des articles utiles tels: sacs à ordures, ampoules électriques, désodorisants pour la maison... il s'agit de laisser aller son imagination...

Dany Pearson  
Sherbrooke

## Madame ou mademoiselle?

Madame ou mademoiselle? Rares sont les hommes qui n'ont jamais posé cette question, rares sont les femmes qui n'y ont jamais répondu. Venant des hommes, on sent tout le sous-entendu de cette dénomination, les femmes, elles, sont de plus en plus nombreuses à être mal à l'aise sinon révoltées lorsqu'elles y font face. Pourquoi tient-on autant à cette distinction qui indique pourtant une seule et même chose, le rapport à un homme: d'une part le mari, d'autre part le père. Les femmes ne méritent-elles pas encore le respect accordé à un être autonome, respect qu'on accorde sans distinction à monsieur?

Au 12<sup>e</sup> siècle, on a reconnu que

les femmes avaient une âme, en 1929, on les a reconnues comme personnes. A quand la reconnaissance des femmes comme entité propre, dans le vocabulaire? Le Petit Larousse reconnaît que l'usage du mot "madame" s'applique de plus en plus à toutes les femmes, il y a aussi le mot "dame" qui englobe toutes les femmes (on n'a qu'à penser aux salons de coiffure pour dames) ou encore une autre appellation qui relèguerait aux oubliettes le mademoiselle tout comme est tombé en désuétude le mot mademoiselle.

Carole Tatlock  
Membre du Centre des Femmes de l'Estrie

SONDAGE GALLUP

## Ouverture des commerces le dimanche: les Canadiens sont divisés

44 pour cent des Canadiens sont aujourd'hui en faveur de l'ouverture des commerces le dimanche. C'est une baisse par rapport à 1986 alors que 53 pour cent étaient en faveur. Et actuellement une proportion indente de Canadiens (44 p.c.) y sont opposés.

Par ailleurs, 10 pour cent (versus 8 p.c. en 1986) considèrent que l'ouverture des commerces le dimanche devrait être permise seulement pour des circonstances particulières.

C'est en Ontario que l'on est le moins en faveur de l'ouverture des commerces le dimanche; un projet de loi, présentement à l'étude dans cette province, vise à donner aux municipalités la responsabilité de la réglementation dans ce dossier. Seulement 30 pour cent des Ontariens sont actuellement en faveur de l'ouverture des commerces le dimanche, ceci comparé à 54 pour cent en 1986.

La proportion la plus élevée de Canadiens en faveur de l'ouverture des commerces le dimanche se retrouve en Colombie-Britannique et en Alberta

avec 70 pour cent. Dans les Maritimes (40 p.c.), au Québec (43 p.c.) au Manitoba ainsi qu'en Saskatchewan (51 p.c) les résultats sont plus près de la moyenne nationale.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1041 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menées entre

le 6 et le 9 avril. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20.

La question était: "Croyez-vous que les commerces au détail de cette région devraient, oui ou non, pouvoir vendre leurs biens et services le dimanche?"

|                                 | Oui dans des circonstances particulières |     |         |    |
|---------------------------------|--|-----|---------|----|
|                                 | Oui                                      | Non | Indécis |    |
| <b>National:</b>                |  |     |         |    |
| 1988                            | 44%                                      | 10% | 44%     | 2% |
| 1986                            | 53%                                      | 8%  | 38%     | 1% |
| 1983                            | 49%                                      | 7%  | 42%     | 2% |
| <b>Régions:</b>                 |  |     |         |    |
| Maritimes                       | 40%                                      | 17% | 43%     |    |
| Québec                          | 43%                                      | 13% | 42%     | 2% |
| Ontario                         | 30%                                      | 11% | 57%     | 2% |
| Manitoba, Saskatchewan          | 51%                                      | 7%  | 43%     |    |
| Alberta, C.-Britannique         | 70%                                      | 4%  | 24%     | 2% |
| <b>Age:</b>                     |  |     |         |    |
| 18 à 29 ans                     | 54%                                      | 7%  | 38%     | 1% |
| 30 à 49 ans                     | 47%                                      | 12% | 40%     | 1% |
| 50 ans et plus                  | 34%                                      | 10% | 54%     | 2% |
| <b>Taille de la communauté:</b> |  |     |         |    |
| Plus de 100,000 h.              | 49%                                      | 9%  | 42%     | 1% |
| 10,000 à 100,000 h.             | 44%                                      | 6%  | 47%     | 3% |
| Moins de 10,000 h.              | 36%                                      | 14% | 47%     | 3% |

OPINION DES AUTRES

## Infiltrer l'administration fédérale

Pour que le Québec obtienne du gouvernement canadien une part équitable des contrats de recherche et développement (R-D) confiés au secteur privé, le Conseil québécois de la science et de la technologie propose, outre l'intensification de la concurrence, une infiltration organisée de l'administration fédérale par l'intermédiaire d'un service créé spécialement à cette fin. Ce service émanerait du gouvernement québécois et des fournisseurs (entreprises et universités). Il aurait pour fonctions de faire l'inventaire des besoins des ministères adjudicateurs et d'inciter ou aider les fournisseurs à s'inscrire aux fichiers des ministères et à présenter des soumissions et des propositions.

Le Conseil a observé que les fournisseurs québécois participent peu aux "réseaux de relations professionnelles" qui se sont constitués dans les ministères fédéraux. Ces réseaux jouent un rôle décisif dans la mesure où

63 p.c. de la valeur des contrats ne sont pas mis en concurrence; de plus, les fournisseurs québécois enregistrés au fichier du ministère des Approvisionnement et Services ne représentent que 16,8 p.c. de l'ensemble des inscrits.

Si le diagnostic du Conseil est exact, le service qu'il propose permettrait aux entreprises québécoises d'adhérer progressivement au club sélect des professionnels de la R-D et de décrocher une plus grande proportion des contrats fédéraux.

Mais cette intervention suffirait-elle? On peut en douter. La chute drastique de la part du Québec depuis 1985 est attribuable surtout à la diminution marquée du budget de R-D du ministère des Communications. Les sommes affectées à ce poste sont passées de 39 millions \$ en 1982-83 à 5 millions \$ en 1986-87. En outre, la valeur des contrats attribués au Québec a fortement diminué. Si les fournisseurs québécois ont

reçu la part du lion (plus de 50%) au début des années quatre-vingt, ils ont dû toutefois se contenter d'une maigre pitance de 500,000 \$ (10%) l'an dernier.

Comme cette tendance semble vouloir se poursuivre, le Québec aura donc beaucoup de peine à compenser cette baisse dans le secteur des communications seulement en augmentant sa part dans les autres ministères où le terrain est déjà occupé par le reste du Canada. Le Conseil recommande donc, à juste titre, que le gouvernement fédéral augmente le nombre des ministères et laboratoires fédéraux au Québec. C'est un argument de plus qui devrait convaincre le ministre des Sciences et de la Technologie, M. Robert de Cotret, de localiser l'Agence spatiale à Montréal.

Mais agence ou pas, le Québec a tout intérêt à se glisser au plutôt dans l'appareil fédéral pour y faire sa place et le conquérir.

Albert Juneau  
Le Devoir

## Notre environnement est menacé

### Récupérer le papier

Notre environnement se détériore de jour en jour. Rien ne va plus. Notre système écologique agonise. Nous en sommes tous conscients. Cela nous inquiète, nous préoccupe, évidemment. Toutefois, pour la plupart, là s'arrête la question. Après en avoir discuté, blâmé le gouvernement, on passe à autre chose. Pendant ce temps, le problème persiste, s'aggrave même.

Il faut se l'avouer, nous adoptons un comportement passif à l'égard du problème de l'environnement. Chacun vit dans l'espoir que quelque éminent scientifique trouve une solution aux problèmes écologiques. Serions-nous réduits à attendre un second messie?

Pour l'instant, nous sommes impuissants à contrer l'émission des pluies acides. Il reste beaucoup à faire dans ce dossier. Entre-temps, nos forêts meurent rapidement. Par-dessus le marché, l'industrie de la coupe forestière accélère ce processus.

Face à cela, il est grand temps de réagir. Il faut, j'en ai la plus grande conviction, opter pour l'action personnelle. Par exemple, nous pouvons tous participer à la récupération de papier. Cela réduirait la nécessité d'exploiter aussi férocement la coupe des arbres.

Déjà (enfin!), on commence à installer des sites de récupération pour le papier journal. C'est une excellente chose. Cependant, cela n'est pas suffisant. Il existe toujours un gaspillage éhonté de papier dans les bureaux d'affaires, les écoles, les universités, etc... Le

papier, une fois utilisé, est jeté à la poubelle, inconsciemment. Il s'en jette des tonnes et des tonnes alors que nous pourrions si facilement le récupérer.

Nous devons nous doter d'une infrastructure simple et efficace afin de procéder à la récupération. Cela est impérieux. Désormais, il faut multiplier les sites de récupération et les utiliser à bon escient, c'est-à-dire les distinguer des poubelles; leur rôle est totalement différent. Le tri doit se faire à la base car il est certain que lors du processus de récupération, les opérateurs ne peuvent faire ce travail, compte tenu de la quantité de papier récupéré.

Plus la quantité de papier récupéré augmentera, plus les

sites de récupération se multiplieront. La récupération de papier peut être une industrie rentable qui s'harmonise avec le respect de l'environnement.

Nous devons aller plus loin que les simples discussions de salon. N'attendons pas que le problème se règle de lui-même. Nous avons passé le stade de la sensibilisation. Cela fait suffisamment d'années qu'on en parle. Passons à l'action. Maintenant! Notre patrimoine écologique est en danger, menacé d'extermination. Il serait absurde de refuser de voir la situation telle qu'elle se présente. Il n'y a pas que l'argent qui soit source de motivation; le respect de l'environnement doit également nous pousser à agir.

Benoît Turcotte

## Votre position?

### Aux députés et ministres d'Ottawa et de Québec

Je viens vous faire part de mes inquiétudes concernant tout ce qui contribue à détruire notre environnement et nous rend de plus en plus dépendants de ce que nous avons appris à nommer le progrès.

Je veux, pour moi et mes enfants, un environnement sain et prometteur. Lorsque je regarde autour de moi, tout semble de plus en plus inquiétant et voué à la destruction. J'ai besoin de connaître votre position vis-à-vis ce qui contribue à diminuer la couche d'ozone, la destruction progressive de la faune et la flore, les changements climatiques et notre dépendance vis-à-vis ce

qui contribue à nous rendre de moins en moins autosuffisants et de plus en plus vulnérables.

Je veux que vous sachiez que vous aurez mon support chaque fois que vous prendrez une décision qui contribuera à faire de notre terre un lieu propice à la vie. Qu'il s'agisse de conservation, de récupération, de préservation ou de prudence envers ce qui est nouveau, je crois qu'il vaut la peine de vivre en harmonie avec l'environnement. J'aime la vie et j'ose croire que vous l'aimez aussi. Je voudrais être une vraie amie de la terre et j'aimerais qu'on me facilite les choses. Je compte sur vous tous.

Murielle Mercier

|  |  |  |   |  |  |   |   |
|--|--|--|---|--|--|---|---|
| <b>la tribune</b><br>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,<br>Tél.: 564-5450, J1K 2X8<br>Téléphones:<br>Petites annonces: 564-0999<br>Publicité: 564-5450<br>Rédaction: 564-5454<br>Abonnements: 564-5466 |  | <b>ADMINISTRATION</b><br>YVON DUBÉ<br>Président et Éditeur<br>JEAN-GUY FARAH<br>Adjoint au président (adm.)<br>et Secrétaire-trésorier<br>LIONEL DALPÉ<br>Adjoint au président (prod.)<br>et Éditeur-adjoint | <b>RÉDACTION</b><br>JEAN VIGNEAULT<br>Rédacteur en chef<br>JEAN ROY<br>Directeur de l'information<br>PIERRE-YVON BÉGIN<br>Chef des nouvelles<br>ROCH BILODEAU<br>Chef éditorialiste-adjoint<br>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ<br>Chef de pupitre<br>DENIS MESSIER<br>Directeur des pages sportives | <b>PUBLICITÉ</b><br>FRANCOIS VAILLANCOURT<br>Directeur de la publicité<br>ALAIN TÊTREAULT<br>Adjoint au directeur<br>PAUL ALLARD<br>Chef de bureau | <b>PRODUCTION</b><br>J. JACQUES DELORME<br>Chef des opérations<br>GÉRARD PÉPIN<br>Adjoint<br>GASTON GRENIER<br>Adjoint<br>CHARLES-ÉMILE CHARRON<br>Chef pressier<br>EXPÉDITION<br>MICHEL DOYON<br>Gérant | <b>COMPTABILITÉ</b><br>ANDRÉ CORRIVEAU<br>Chef comptable<br>JULIENNE POULIN<br>Gérante du crédit<br>BÂTISSE<br>ANDRÉ JACQUES<br>Responsable | <b>TIRAGE</b><br>GASTON GAGNÉ<br>Directeur au tirage<br>ANDRÉ CUSTEAU<br>Adjoint au directeur<br>Gérants de district:<br>JACQUES FAUCHER<br>MICHÈLE FOURNIER<br>JULIE LANCHANE<br>MICHEL LAVOIE<br>SERGE NADEAU<br>CLAUDE OUELLET<br>JEAN-MARC PÉPIN<br>GASTON PINARD<br>JEAN-LUC PINEAULT<br>JEAN-CHARLES POULIN |
|--|--|--|---|--|--|---|---|

FORUM

Une bonne saison de hockey avec les Canadiens

OPINION DES LECTEURS

Stoke ne le prend pas

M. Pierre Léveillé

Je vous trouve vraiment insolent. Vous avez osé traité les gens de Stoke de "épas"... Aviez-vous pesé vos écrits?

Je ne sais pas qui vous êtes, d'où vous venez et ce que vous faites, mais je considère cette remarque comme désobligeante à l'égard des citoyens et citoyennes de Stoke.

J'habite moi-même à Stoke, j'y connais beaucoup d'honnêtes gens, qui savent s'impliquer et travailler à des réalisations concrètes.

Je connais également un vieux diction qui dit: "Qui se ressemblent, s'assemblent". Veuillez y réfléchir sérieusement cher Monsieur Léveillé.

Vous aviez des remarques à faire sur des sujets bien précis, vous étiez effectivement dans vos droits. Je suis aussi d'accord avec la protection de l'environnement, mais on ne sensibilise pas les gens afin qu'ils s'impliquent à des causes importantes en les sous-estimant.

Agathe Dubreuil

Un autobus dégradant

M. Bernard Picard  
Réalisateur  
Radio-Canada

Vous receviez récemment une lettre de Madame Lucie Melançon, infirmière, concernant une émission que vous avez réalisée, soit "L'autobus du showbusiness", le 27 mars dernier.

Je suis fière, Monsieur, en tant que présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qu'un de nos membres ait réagi et de façon appropriée à l'image de l'infirmière qui fut véhiculée durant cette émission. Je ne reprendrai pas les arguments utilisés par Madame Melançon car ils sont, à mon avis, justes et bien formulés.

Je profite de l'occasion pour ajouter que les infirmières du Québec sont "fatiguées" de ces messages qui véhiculent leur "bonasserie" et allant même jusqu'à laisser supposer la "facilité de leurs moeurs". Des témoignages dans ce sens me sont régulièrement transmis et il y aurait peut-être moyen d'éviter de telles erreurs. Pourquoi ne nous consultez-vous pas lorsque des références à des infirmières sont faites dans les productions que vous réalisez? Une semblable approche pourrait éviter les erreurs que Madame Melançon (et moi-même vous soulignons...)

Jeannine Pelland, inf., Ph.D.  
Présidente de l'Ordre  
des infirmières et infirmiers  
du Québec

Pour la vie, non pour la mort

M. Brian Mulroney,

J'ai presque neuf ans, je fais partie d'une famille de six enfants et je suis très heureux.

Mes parents m'ont montré des photos d'avortement et je trouve ça horrible. Vous devriez faire des lois pour arrêter ces meurtres.

Nous devons tout faire pour protéger ces enfants qui n'ont rien fait de mal et que l'on tue dans le ventre de leur mère.

Pensez bien à votre décision.

Moi, j'ai décidé de travailler pour la vie et non pour la mort.  
Marco Duquette

A la fin d'une saison pleinement remplie, avec nos "Canadiens de Sherbrooke", je dis "chapeau et merci" à MM. Pat Burn et Jean Hamel qui ont mené ces jeunes "loups" avec une main de maître. A chacune des rencontres, nous pouvions admirer la progression de ces vertes recrues qui refusaient de céder un pouce de terrain face à des adversaires souvent plus expérimentés et physiquement beaucoup plus lourds. S'il y a eu quelques relâchements, ils provenaient de jeunes vétérans tels les Fletcher, Sandelin et Rouleau qui se croyaient, peut-être, déjà parvenus...

Bravo à notre "superbe" Tricolore. Pour moi, il est la meilleure mascotte que j'ai vue à l'oeuvre. Il est dommage que les hautes autorités du Forum de Montréal viennent limiter ses exploits en fin de saison. Tricolore fait partie du spectacle à Sherbrooke. Il fait partie de nous. On a besoin de lui.

Bravo à notre organiste Mario Gosselin qui fait un travail de géant pour créer une atmosphère intense. Il serait aussi "supervisé" dans ses décisions par les hautes autorités du Forum de Montréal...

Bravo à Monsieur Claude Larose et ses aides. Bravo pour la bonne humeur des employés du restaurant, "Madame Hotdog en tête..."

J'ai aussi le goût d'exprimer quelques critiques que je veux constructives. D'abord qu'on cesse de laisser "planer" l'intention de déménager l'équipe ailleurs. Ça agace au plus haut point. Qu'on cesse de se plaindre du petit nombre de spectateurs aux joutes locales. Ceci n'a rien pour favoriser une amélioration. Ça agace les assidus, ça n'émeut pas les autres. Va-t-on à une pièce de théâtre quand on nous rapporte que la salle était vide la veille? Qu'on mette l'emphase "sur l'ambiance qui règne, sur la qualité et l'intensité du jeu, etc...", qu'on donne aux gens le goût d'y venir.

Les causes de ce manque d'intérêt pour notre équipe ne sont peut-être pas toutes locales. Il faudrait peut-être regarder vers la haute autorité du Forum de Montréal qu'on sent de plus en plus dominatrice et restreignante. Si un jour les autorités

du club-mère, entassées dans leur loge du "Presidium Supreme" étroite et bien surveillée, comprennent que le Palais des Sports n'est pas le Forum de Montréal... On assiste localement aux joutes si on aime le hockey, si on aime l'ambiance qu'on s'est créée soi-même.

Depuis le départ de "nos Castors", on ne sent plus cette appartenance, cette chaleur, cette amitié qui régnaient du temps où l'autorité était locale et à l'écoute des demandes et besoins locaux. Les Guilbault, Beaudry, Bergeron, Bureau et bien d'au-

tres "locaux" n'avaient pas peur de s'asseoir avec les partisans, de s'adresser à eux, de parler de "notre équipe". Monsieur André Boudrias est certes compétent mais quelle froideur... J'aimerais savoir si son téléphone dans sa "tour d'ivoire" est branché ou s'il est un autre instrument d'isolement des spectateurs qui l'entourent. Qu'il faisait bon la semaine dernière de voir ce sympathique Claude Ruel, un gars de chez nous...

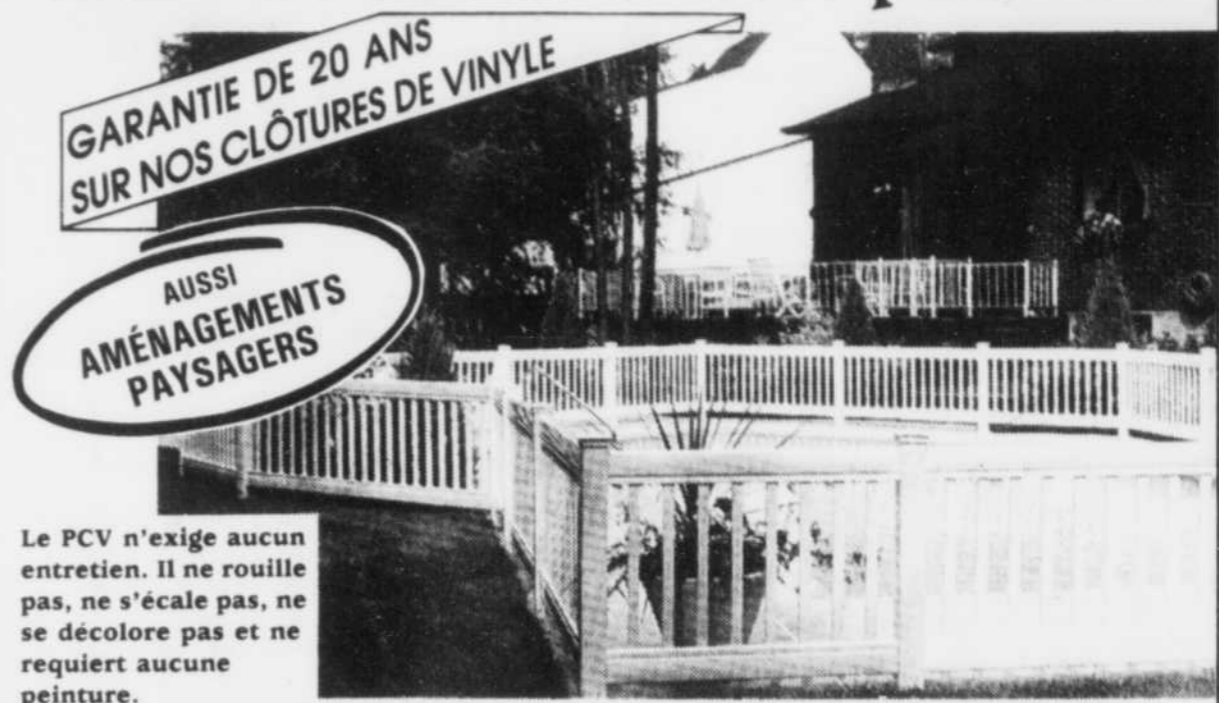
Qu'on améliore la courtoisie et l'efficacité des blousons rouges

au haut des escaliers. Qu'on laisse les gens choisir le billet qu'ils veulent, qu'on améliore le système de son ou celui qui le contrôle. Qu'on ne lave pas le plancher du Palais, espérant que les pieds nous collent de plus en plus à chacune des joutes, n'est peut-être pas le bon moyen de garder les partisans.

Je dis à ceux qui ont délaissé "nos Canadiens de Sherbrooke", venez l'an prochain... avec les petits nouveaux déjà arrivés, ça promet...

Marthe Tanguay

Ajoutez une note d'élégance à votre maison ou à votre piscine...



GARANTIE DE 20 ANS SUR NOS CLÔTURES DE VINYLE

AUSSI AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le PCV n'exige aucun entretien. Il ne rouille pas, ne s'écale pas, ne se décolore pas et ne requiert aucune peinture.

VENTE - SERVICE - INSTALLATION

LOTURA TECH INC.

46 VANIER SHERBROOKE J1H 3H3 (819) 821-1534

J'aimerais recevoir, sans obligation de ma part,  
 Davantage d'information sur vos produits de PCV sans entretien.  
 Une estimation gratuite pour une clôture et des accessoires de jardin en PCV.

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville/Municipalité \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ N° de tél. \_\_\_\_\_

Fabrique par Bultech Inc. Des produits de PCV de qualité adaptés à la vie d'aujourd'hui.



GTI 16V

Cabriolet

GL

Je Golf. Tu Golf. Il Golf.

Première leçon de Golf. Toute Golf Cabriolet est une Golf. Mais, toutes les Golf ne sont pas des cabriolets. Par exemple, il y a la Golf GTI 16V. Il y a aussi des Golf GL et des Golf ordinaires. Sauf qu'aucune Golf n'est

ordinaire. Et pourtant, les Golf sont d'ordinaire super à conduire. Bien sûr, avec une Golf GTI 16V vous arrivez plus vite. Après tout, elle est mue par un remarquable moteur de 1,8 litre à 16

soupapes et injection de carburant qui développe 123 chevaux. En Golf Cabriolet, vous bronchez en vitesse. À condition que le soleil brille et que la capote soit baissée. Par ailleurs, l'équipement de série de chaque Golf est fait pour rendre la

conduite encore plus excitante. Tout cela, parce que chaque Volkswagen Golf bénéficie de la technique allemande la plus avancée. Deuxième leçon: allez Golfer chez le concessionnaire Volkswagen.



Golf

CONCESSIONNAIRE

Sherbrooke Automobile Inc.  
2959 ouest, rue King, Sherbrooke. Tél.: 569-9111



# Les personnes sourdes veulent se donner des moyens pour faciliter leur intégration dans la société

par Nathalie ROY  
SHERBROOKE — Afin d'améliorer la qualité de vie des 1500 Estriens souffrant de problèmes auditifs, l'Association des personnes sourdes de l'Estrie (APSE) profite du Mois de l'ouïe et de la parole pour sensibiliser la population aux problèmes vécus par les personnes sourdes.

"Les moyens de communication des personnes sourdes diffèrent selon le niveau de surdité, mais un aspect demeure commun à tous: la difficulté d'entrer en relation avec leur environnement social. Pour remédier à cette difficulté, ils se regroupent et se réunissent afin de briser leur isolement mais aussi dans le but de se donner des moyens pour faciliter l'intégration de la personne sourde dans la société", exprime Luc Mascolo, membre de l'APSE.

Fondée en 1968, l'APSE travaille dans le but de réaliser trois objectifs: la promotion, la sensibilisation et la mobilisation de ses membres.

Une des priorités de l'association demeure l'intégration des personnes sourdes dans la société. En décembre dernier, l'organisme sollicitait l'appui de certains établissements et ministères provinciaux, afin d'y trouver une aide financière, pour un projet.

Celui-ci permet à des personnes sourdes d'utiliser les services d'un interprète pendant certaines sorties. Par exemple, quand la personne doit se rendre chez le médecin, l'avocat, au palais de justice; elle a besoin d'une personne qui transmette sa pensée. Les résultats de cette sollicitation seront connus d'ici à quelques semaines. Luc Mascolo estime que, jusqu'à présent, les réponses semblent positives.

### Plusieurs activités

En collaboration avec l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs (AQE-PAP), l'APSE organise plusieurs activités de sensibilisation et d'information.

Le mercredi 11 mai, l'association propose une rencontre aux intervenants du milieu, afin de les sensibiliser à la problématique de la personne sourde. Cette activité se déroulera au Centre local de services communautaires



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Luc Mascolo, membre de l'Association des personnes sourdes de l'Estrie et Roger Rousseau, membre de l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs, désirent sensibiliser la population aux problèmes vécus par les personnes sourdes.

(CLSC) Gaston-Lessard, à 18h30.

Un kiosque d'information sera installé à la boutique Santé 2000 les 12, 13, 14, 19, 20 et 21 mai. Les visiteurs pourront s'y renseigner sur différents services offerts à la personne sourde, les appareils qu'elle utilise et autres.

Le Mois de l'ouïe et de la parole constitue également une occasion, pour les deux associations, de recruter des membres. Roger Rousseau, membre de l'AQE-PAP, souligne qu'un bon nombre de personnes sourdes sont seules et ne connaissent pas les associations.

Il mentionne aussi que les personnes qui ont un enfant qui souffre d'un problème de surdité font face à de grandes difficultés. "Le problème d'un enfant sourd débute tôt et que ce soit à la garderie ou à l'école, il faut se débattre pour avoir du service."

L'AQEPAP regroupe 1000 membres à travers le Québec. L'association apporte un soutien aux parents d'enfants sourds et malentendants. Elle se veut aussi un organisme de promotion, qui voit au dépistage de la surdité chez les jeunes enfants.

# FABRICVILLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

LA PLUS BELLE SÉLECTION DE DENTELLES CAFE BRÛSÉ-BÛSÉ 12", 24", 36" Economisez jusqu'à

## 30%

CONFECTION ÉCONOMES DE

## 20%

ENS. DOUILLETES ET COUVRE LITS

Notre sélection complète

## 20%

de rabais

VERTICAUX P.V.C.

Blanc, rose, gris, vert

Rég. 129.99 MAINTENANT

## 69.98

COUPON POUR UN TEMPS LIMITE

## 1.49

m.

Max.: 20 m. par achat avec ce coupon

MARQUISSETTE 45" et 60"

- Blanc, ivoire, rose, bleu, jaune, vert
- Plusieurs motifs

VENITIENS

Disponibles en 26 dimensions, 4 couleurs, P.V.C. À partir de

## 7.98

**FABRICVILLE**

Le plus important distributeur de tissus et draperies

**PROMENADE DES GRANDES FOURCHES**

Meilleure qualité, meilleurs prix. 100, rue Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke, 821-2150 36414

# LA FOIRE

## du Ventilateur

### LES RABAIS-CHOCS

#### DU SPÉCIALISTE

**Mistral**

36", quantité limitée, (2 par client), modèle réversible

Rég. 69.99

## 39.99

**Modèle "Fidji"**

42", 5 pales laquées, réversible, 3 vitesses, luminaire inclus, 3 réflecteurs couleurs disponibles: blanc, laiton, antique, chrome et noir.

Rég. 209.99

## 149.99

**Modèle "Royal"**

52" de diamètre, réversible 3 vitesses, 5 pales laquées couleurs disponibles: laiton poli, laiton antique, blanc, laiton poli, chrome, blanc, noir sable et gris pastel.

Rég. 269.99

## 189.99

**Mistral 42"**

modèle réversible, luminaire inclus

Rég. 109.99

## 69.99

**Modèle "Fidji plafonnier"**

ventilateur sans tige pour plafond surbaissé, 42" de diamètre, réversible, 3 vitesses, luminaire inclus, couleurs: blanc et laiton poli

Rég. 212.99

## 144.99

## SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

**MONTREAL**  
7576-78 St-Hubert  
270-9653

**MONTREAL**  
3171 Masson  
376-0801

**ST-LÉONARD**  
6874 Jean-Talon est  
253-4861

**VERDUN**  
3966 Wellington  
765-8772

**LAVAL(CHOMEDEY)**  
808 boul. Curé-Labelle  
682-2706

**LAVAL (DUVERNAY)**  
1950 boul. de la Concorde  
(Galeries Papineau)  
662-2720

**RIVE-SUD (LONGUEUIL)**  
3678 Chemin Chambly  
(Centre Super Carnaval)  
651-6793

**RIVE-SUD (ST-HUBERT)**  
3615 boul. Taschereau  
(Plaza Taschereau)  
445-3235

**SHERBROOKE**  
3290 boul. Portland  
(adjacent au Carrefour de l'Estrie)  
821-4287

**DOLLARD DES ORMEAUX**  
3343 boul. des Sources  
(Plaza Centennial)  
685-2872

**TROIS-RIVIÈRES**  
5270 boul. des Forges  
372-1520

**QUÉBEC**  
730 boul. Charest est  
641-0092

**QUÉBEC**  
5401 boul. des Galeries  
(Galeries de la Capitale)  
622-4800

LE SEUL VRAI LA FOIRE du Ventilateur SPÉCIALISTE

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel: LAC-MEGANTIC — RICHMOND — ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060  
**A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

## L'Escale

de l'Estrie Inc.

### CENTRE DE JOUR

**307, Frontenac 569-0140**

Pour toi qui as un vécu de couple, qui vis un questionnement, des difficultés, qui dois assumer une rupture...

**ATELIERS OFFERTS AUX FEMMES**

1. **VIE DE FEMME ET SEXUALITÉ**  
J'explore les différentes facettes de ma sexualité pour me vivre plus en harmonie.  
Lundi, 19h00 à 22h00 du 16 mai au 13 juin
2. **VAINCRE MES PEURS**  
Peur de m'affirmer, de ne plus être aimée, dire NON à ces peurs envahissantes, ça s'apprend!  
Mardi, 13h30 à 16h30 du 17 mai au 14 juin
3. **J'ME SENS COUPABLE**  
Je prends conscience de mes réflexes de culpabilité pour arriver à les modifier.  
Mercredi, de 9h00 à 12h00 du 18 mai au 15 juin
4. **ME DÉCOUVRIR**  
Quelle image ai-je de moi? J'explore mon paysage intérieur, je nomme mes forces, je considère mes limites.  
Jeudi de 13h30 à 14h30 du 19 mai au 16 juin

Inscription dès maintenant: 10\$.

**Groupes de soutien**

Selon la démarche proposée dans le volume "Ces femmes qui aiment trop" de Robin Norwood, Ed. Stanké 1986.

- Le mardi a.m. de 9h30 à 10h30
- Le mardi soir de 19h30 à 20h30
- Le vendredi p.m. de 13h30 à 14h30.

37058

36943

# Pour la ÊTE DES MÈRES offrez-lui un micro-Ondes

**Quasar**

**FOUR À MICRO-ONDES HAUT DE GAMME**

Modèle YMQ-6696

- Décongélation et cuisson par le poids
- Sonde thermométrique
- Capacité 1 pied cube
- Complètement automatique
- Mise en marche différée



**499<sup>99</sup>\$**

GRATUIT



Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un ensemble de 5 pièces micro-ondes «ANCHOR HOCKING»

**TOSHIBA**

**FOUR À MICRO-ONDES**

Modèle ERX-1650

- Capacité 1 pied cube
- Puissance de 720 watts
- Décongélation «JET FROST»



**\$349<sup>99</sup>**

GRATUIT



Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un ensemble «General Food» d'une valeur de 50\$



**Panasonic**

**FOUR À MICRO-ONDES**

Modèle NN-6757



- Capacité de 1 pied cube
- Puissance de 70 à 700 watts
- Plateau rotatif «Future Wave»
- Décongélation automatique au poids
- Mise en marche différée
- Décongélation cyclique

GRATUIT

Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un bon d'épicerie de **25\$**

**Quasar**

**FOUR MICRO-ONDES**

Modèle YMQ-6667

- Capacité 0,9 pied cube
- Puissance de 70 à 700 watts
- Décongélation «Easy-matic»
- Sonde thermométrique
- Triple mémoire



**429<sup>99</sup>\$**

GRATUIT



Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un ensemble de 5 pièces micro-ondes «ANCHOR HOCKING»

**Panasonic**

**FOUR À MICRO-ONDES**

Modèle NN-8907



- Capacité de 1 pied cube
- Puissance de 70 à 700 watts
- 8 programmes auto-senseur
- Cuisson au grille deux intensités
- Décongélation et cuisson automatique au poids
- Plateau rotatif «Future Wave»
- Triple mémoire

GRATUIT

Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un bon d'épicerie de **50\$**

**Panasonic**

**FOUR À MICRO-ONDES**

Modèle NN-6806



- Capacité de 1 pied cube
- Triple mémoire
- Mise en marche différée
- Décongélation et cuisson automatique au poids
- Plateau rotatif «Future Wave»

**449<sup>99</sup>\$**

GRATUIT

Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un bon d'épicerie de **25\$**

**TOSHIBA**

**FOUR À MICRO-ONDES**

Modèle ERX-1750

- Capacité 1 pied cube
- Puissance de 720 watts
- 9 niveaux de réchaud automatiques
- Décongélation «JET FROST»
- Mise en marche différée



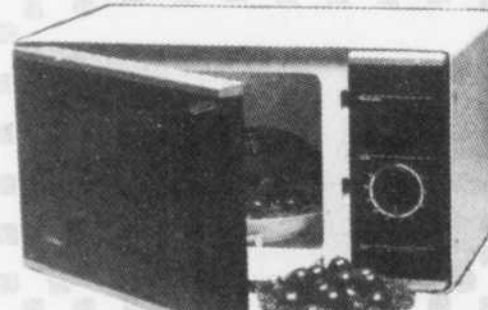
**399<sup>99</sup>\$**

GRATUIT



Avec l'achat de ce four, obtenez gratuitement un ensemble «General Food» d'une valeur de 50\$

**FOUR MICRO-ONDES**



- Capacité 0,4 pied cube
- Puissance de 500 watts
- Plateau amovible
- Mécanisme d'arrêt automatique

**169<sup>99</sup>\$**

GRATUIT

Obtenez un cadeau surprise



L'expert du micro-ondes

**SANS FRAIS**  
Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels.  
Demandez votre carte J.M. Saucier

**SERVICE CINQ ÉTOILES**  
• Une équipe de techniciens diplômés  
• Un équipement de cuisine ultra moderne, dépassant les normes  
• Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques  
• Réparations sur appareils hors garantie  
• Flotte de camions pour service à domicile

**«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»**  
J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois couvrant les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.

(Aux 25 premiers clients)

Offrez-vous le livre de recettes du cours de cuisine de J.M. Saucier gratuitement.

**SHERBROOKE**  
2300 OUEST, RUE KING 563-9191

**DRUMMONDVILLE**  
740, Boul. St-Joseph 474-2727

DE TOUT...ET DE TOUS

Notes d'histoire

Né à Magog en 1937, il a été élevé à la prêtrise en 1961 après des études classiques au Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke et des études théologiques au Grand Séminaire des Saints-Apôtres. Il a enseigné au Séminaire de Sherbrooke puis à l'Externat classique de Lac-Mégantic dont il a été le dernier directeur. En 1983, il a été nommé recteur du Séminaire de Sherbrooke, poste qu'il occupe encore. Il signe régulièrement dans la page éditoriale du quotidien La Tribune un billet où il véhicule avec humour un message de spiritualité.  
Réponse à la question de mercredi: William Wright.

Le monde scolaire



Une équipe de jeunes du Triolet a co-animé, avec le travailleur social Robert Richard, les rencontres des élèves de 3e secondaire dans le cadre du programme de prévention concernant les relations entre parents et adolescents. De gauche à droite, première rangée, Mathieu Gagnon, Steeve Trahan, Martin Vallée; deuxième rangée, Maggie Tremblay, Carole Duval, Marie Luc Simoneau et Sandra Boutin; troisième rangée, Francis Croteau, Etienne Croteau, Kim Thibodeau, Sandra Fortier et Robert Richard.

SHERBROOKE — Un défilé de mode s'est tenu à l'école Montcalm... plus de 300 personnes ont assisté à ce spectacle... le comité des finissants considère que ce fut un franc succès tant au plan de la chorégraphie qu'au plan de la présentation... il y avait 20 mannequins et les principales organisatrices étaient Catherine Lessard et Marie-Frédérique Allard...

Dans le cadre du Salon international des jeunes, une équipe d'improvisation du Séminaire de Sherbrooke, Sun Kiss, composée de jeunes de 4e et de 5e secondaire, a participé à un tournoi provincial sous la responsabilité de Louise-Hélène Roy, professeure de français...

Parmi les 10 élèves qui ont participé au concours "L'art de s'exprimer" du club Optimiste de Rock Forest, Nathalie Duriez, de l'école La Maisonnée a été déclarée gagnante...

L'école Pie-X tiendra un stand dans un centre commercial les 5, 6 et 7 mai pour vendre du chocolat afin de financer les sorties éducatives des élèves en juin...

Léon Tardif, de 1ère année à l'école Marie-Reine, a gagné au concours de dessin des Caisses populaires Desjardins... le thème était "La musique"...

A la polyvalente L'Escalpe, d'Asbestos, un projet d'aide aux jeunes décrocheurs potentiels a été mis sur pied, pour renseigner ces jeunes afin qu'ils prennent des décisions éclairées face au marché du travail et à l'école et afin de donner à ces jeunes un groupe d'appartenance dans lequel ils peuvent échanger sur leur vécu... deux groupes de 13 jeunes ont été formés après avoir passé un test donné par la travailleuse sociale, Lynda Beaudoin...

Au concours international des jeunes, des Caisses populaires, quatre gagnantes sont du Collège Mont-Notre-Dame: au niveau du texte écrit, ce sont Chantal Sauvageau, Catherine Allard, et Anne-Claude Chénier, de 1ère secondaire et au niveau de la production d'une illustration, c'est Julie Laflamme, de 2e secondaire... les gagnantes qui méritaient une participation au plan provincial: Chantal Sauvageau et Catherine Allard...

A l'école primaire Hélène-Boullé, 11 noms d'étudiants ont été affichés au tableau d'honneur, en guise de mérite pour la troisième étape. Il s'agit de Geneviève David et Marie-Eve Demers, pour la première année, Olivier Archambault et Joëlle Therrien, pour la deuxième année, Mylène Dumont et Véronique Le Prohon, troisième année, Sandra Couture et Mylène Yargeau, pour la quatrième année, Valérie Duperval, pour la cinquième année, Stéphanie Doyon, pour la cinquième et sixième année et François Carrier, pour la sixième année.

Ephémérides

C'est le jeudi 5 mai 1988, 126ème jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Judith (ermite, patronne de la Prusse, morte en 1260), Ange.  
Anniversaire historique: 1978 — Les Brigades rouges italiennes annoncent l'exécution d'une sentence de mort prononcée contre Aldo Moro, dont le corps sera découvert deux jours plus tard.  
Ils est né un 5 mai: L'économiste socialiste allemand Karl Marx (1818-1883).

PENSÉE DU JOUR

Les hommes ont la volonté de rendre service jusqu'à ce qu'ils en aient le pouvoir. (Vauvenargues)

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.  
Situation générale: un système de haute pression couvrant la province maintient un ciel dégagé. Seul un mince voile nuageux de haute altitude persistera sur l'extrême sud.  
Le soleil brillera partout sur la province et la température atteindra 20 degrés.  
Estrie, Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: généralement ensoleillé. Min.: près de 5. Max.: près de 20. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Carnet communautaire

Dames auxiliaires

Les Dames auxiliaires de Lennoxville, de l'Hôpital de Sherbrooke organisent leur 17e vente annuelle. Cette activité se déroulera le vendredi 6 mai à l'Eglise St-Georges, située sur la rue Queen, à Lennoxville.

Vers le soleil

- Acapulco 21 var.30
- Barbade 26 varia.31
- Bermudes 21 vari.24
- Daytona B.16 cla.26
- La Havane 23 var.31
- Honolulu 23 couv.29
- Kingston 27 aver.33
- L.Vegas 18 couve.27
- L.Angeles 13 var.26
- Mexico 13 clair 28
- Miami B.22 clair 24
- Myrtle B.19 vari.21
- Nassau 21 pluie 26
- Orlando 17 clai. 27
- P.Springs 20 var.32
- Reno 7 couvert 19
- San Juan 28 vari.34
- Tampa 19 clair 28
- Trinidad 29 vari.34
- W.Palm B. 20 var. 26

La Tribune salue



Thérèse Cyr, bénévole au comité du quartier est.

La vie dans les Cantons



Prix de 100 \$

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La Tribune a remis un prix de 100 \$ à l'étudiant de la faculté d'administration qui s'est le plus distingué, par sa participation aux activités de la communauté régionale et par ses succès académiques. Le rédacteur en chef Jean Vigneault a remis le prix à M. François Pintal.

AYEZ LA COULEUR EXACTE... PAR ORDINATEUR!



VENTE D'INTÉRIEUR SOURIEZ AUX RABAIS!



- 24.99\$ SUPER ALKYDE FIN PERLE
- 23.99\$ SUPER LATEX FIN VELOUTE
- 23.99\$ SUPER LATEX FIN SEMI-LASTRE
- 18.99\$ SUPER LATEX POUR PLAFONDS FIN MAT



D É C O R A T I O N



1303 King ouest Sherbrooke

563-3855



Candide

3.00\$ la v<sup>2</sup>

REMISE



CENTRE DU TAPIS COUTURE

Ca c'est du tapis!



Mise de côté Estimation gratuite Livraison gratuite dans un rayon de 30 km.

Service de pose par des experts

Sherbrooke 820, rue Wellington 566-7111

Coaticook 196, rue St-Jean Baptiste 849-7927

## Projet de loi proposant des mesures de sécurité en ski alpin

QUEBEC (PC) — Un projet de loi proposant des mesures de sécurité dans la pratique du ski alpin a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte.

Le projet de loi 17, qui touchera 800.000 skieurs et skieuses du Québec, modifie la Loi sur la sécurité dans les sports en obligeant l'exploitant d'une station de ski alpin à appliquer le code de conduite du skieur alpin qui sera élaboré par règlement.

Il accorde aussi à la Régie de la sécurité dans les sports du Québec (RSSQ) le pouvoir d'établir des normes de sécurité en matière de ski alpin et celui d'ordonner à l'exploitant d'une station de ski de prendre les mesures pour assurer la sécurité de ses clients.

Dès novembre dernier, le président de la RSSQ, le juge Raymond Bernier, avait annoncé qu'il avait reçu du ministre Picotte le mandat de préparer des amendements à la Loi sur la sécurité dans les sports de façon à couvrir le ski alpin. La réglementation qui suivra le projet de loi sera prête à temps pour entrer en vigueur pour la prochaine saison de ski.

Pour bien évaluer la situation, la RSSQ a fait faire une étude

dans 52 stations de ski alpin et 94 pour cent des skieurs interrogés avaient alors déclaré que des règlements sur la sécurité étaient devenus nécessaires.



Yvon Picotte

## Libre-échange: compétence fédérale dans les domaines de juridiction provinciale

OTTAWA (PC) — Le comité sénatorial des affaires extérieures croit que le gouvernement fédéral aura probablement le pouvoir constitutionnel d'appliquer le traité de libre-échange avec les États-Unis, même dans les domaines de compétence provinciale, comme les règlements sur les alcools.

Pour en être certain, ajoute le comité dans un rapport rendu public mercredi, il faudra attendre le texte du projet de loi qui sera déposé aux Communes pour que l'entente soit mise en vigueur.

Comme jugement préliminaire, précise le rapport, il semble appartenir à Ottawa d'appliquer l'accord, qui doit commencer à se réaliser en 1989.

En vertu de cette entente, les provinces doivent faire disparaître graduellement les règlements discriminatoires à l'égard des vins et spiritueux américains.

Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, a déjà déclaré à ce sujet qu'il refusera d'amender les lois provinciales pour satisfaire aux exigences de l'entente.

M. Peterson, qui est libéral, est le seul premier ministre provincial à s'opposer à cet article du traité sur le libre-échange.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Joe Ghiz, un autre libéral, a décidé de ne plus combattre cette mesure, même s'il n'est pas d'accord.

### Cour suprême

Un autre adversaire, le néo-démocrate Howard Pawley, a démissionné de son poste de premier ministre du Manitoba, en mars dernier, et a déclenché une élection générale. Son successeur, le conservateur Gary Filmon, appuie le libre-échange.

"Le fait que l'entente aura un impact sur des questions de compétence provinciale ne limite pas nécessairement la compétence fédérale dans son application", a déclaré le comité, présidé par le sénateur libéral George van Roggen.

De toute façon, le comité a recommandé de ne pas soumettre cette question à la Cour suprême du Canada, au cas où le juge ne pas soumettre tout à fait clair.

Enquête de la Commission de police sur l'affaire Gosset

## Un expert en armes témoigne

par Lia LÉVESQUE

MONTREAL (PC) — Un expert américain en manèment des armes est venu témoigner, hier devant la Commission de police, pour expliquer comment il est possible et même recommandable de modifier les revolvers des policiers de façon à ce qu'ils ne puissent tirer qu'à double action.

M. Massad Ayoob, qui possède un imposant curriculum vitae, a été assigné à la demande de l'avocat du policier Gosset, Me Serge Ménard.

Il a noté que les corps de police de New York, Los Angeles et Miami ont déjà modifié les revolvers de leurs policiers de façon à ce qu'ils ne puissent plus tirer à simple action.

La simple action consiste à armer d'abord le chien du revolver. Après, il ne suffit plus que d'une légère pression de trois à quatre lbs pour que l'arme soit déclenchée.

C'est ce que le policier Gosset prétend qu'il s'est produit, le 11 novembre 1987: le chien aurait été accidentellement armé, selon lui, peut-être par sa ceinture de sécurité, et en levant le bras vers

le jeune Anthony Griffin, le coup serait "parti tout seul".

En double action, le policier doit effectuer une manœuvre plus complexe pour faire partir un coup de feu. Le déclenchement accidentel devient alors très improbable. La pression exigée pour tirer est aussi plus considérable qu'à simple action.

Au Québec, à l'Institut de police de Nicolet, on n'enseigne plus à tirer à simple action — le revolver préalablement armé — mais les revolvers peuvent toujours, théoriquement, fonctionner de cette façon.

Selon l'expert Ayoob, il suffit d'une simple modification au marteau du revolver pour empêcher qu'il puisse tirer à simple action. Cette modification ne demande que 10 à 15 minutes sur

chaque revolver; il suffit de bloquer une partie du mécanisme et de limer.

Un autre expert en tir de l'Institut de police de Nicolet, M. Louis Strach, avait déjà tenu les mêmes propos devant la commission, au tout début des travaux.

### Armer accidentellement

Le témoignage de l'expert américain portait aussi sur un second volet, soit le fait qu'un revolver puisse être armé accidentellement.

L'expert a effectué une minutieuse démonstration aux trois commissaires, enfilant une veste de policier de la CUM, manipulant l'arme du policier Gosset, portant l'étui de cuir du policier Gosset.

Selon lui, dans certaines circonstances, il suffit d'accrocher le marteau de l'arme avec la courroie de certains étuis, une boucle de ceinture de sécurité ou même le bouton au poignet d'un

manteau, pour armer le revolver (une fois armé, le revolver devient plus sensible).

Et une fois le chien armé, le fait de lever brusquement le bras à l'horizontal suffit à faire partir le coup, à cause du poids de l'arme et du léger mouvement rotatif qu'elle effectue autour du doigt, lorsque tenue mollement.

Interrogé par le procureur de la commission, Me Paul Vézina, l'expert a toutefois dû admettre qu'il n'avait rédigé aucun rapport ni réalisé aucune étude scientifique sur la probabilité que le revolver se déclenche après que le chien eut été armé accidentellement.

L'expert lui-même a avoué qu'il existe peut-être "une chance en 20 ans" que le chien d'une arme soit armé accidentellement dans un étui et que le coup parte ensuite accidentellement.

L'étui du policier Gosset, selon lui, n'était d'ailleurs pas le modèle le plus sécuritaire et le plus récent.

# Des valeurs assurées chez Peoples



En vedette pour la Fête des Mères

Seulement 695\$

Bague à diamants et émeraude. Il n'en existe que 250.

## Édition Limitée

Des bagues exclusives, en or 14k.

Posséder une bague à diamants si rare qu'il n'en existe que quelques exemplaires... une expérience unique, à laquelle vous convie Peoples avec sa collection exclusive Édition Limitée... une véritable symphonie d'or et de diamants.

|  |  |   |
|--|--|---|
|  <p>Seulement 695\$</p> <p>Bague de soirée à diamants<br/>Il n'en existe que 300</p> |  <p>Seulement 895\$</p> <p>Bague de fiançailles à diamant solitaire<br/>Il n'en existe que 250<br/>Jonc assorti 225\$</p> |  <p>Seulement 995\$</p> <p>Bague de fiançailles à diamants<br/>Il n'en existe que 250<br/>Jonc assorti 225\$</p> |
|--|--|---|

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN DE CRÉDIT PRATIQUE, OU SUR NOTRE PLAN SPÉCIAL DE MISE DE CÔTÉ.

les bijoutiers **PEOPLES** Au coeur de notre vie

Le choix peut varier selon les magasins.

SHERBROOKE — CARREFOUR DE L'ESTRIE

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Papiers Peints Berkley Inc. est à la recherche d'un **IMPRIMEUR SPÉCIALISÉ EN SÉRIGRAPHIE**

Cette personne aura comme responsabilité:

- Mélanger les encres
- Emulsionner et exposer les tamis
- Faire l'impression
- Lavage d'équipements, etc.

#### QUALIFICATIONS

- Cinq ans d'expérience en sérigraphie au minimum incluant l'exposition de films
- Bilinguisme essentiel

La rémunération sera en fonction des qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 9 mai 1988

au:

Bureau du personnel  
Papiers Peints Berkley Inc.  
1051 Galt Est  
Sherbrooke (Qué.)  
J1G 1Y7

36967



TREBOR CANADA INC.  
SUPERVISEUR PRODUCTION

#### FONCTIONS:

En tant que titulaire de ce poste, vous aurez à diriger une équipe de production tout en vous assurant de l'utilisation adéquate des services requis pour maintenir une opération efficace et une production de haute qualité. La personne choisie aura une période de familiarisation où elle sera exposée à la connaissance des facettes techniques ainsi que des procédures et politiques de notre compagnie. Suite à cette période d'adaptation la personne devra prendre charge d'une ou plusieurs équipes de travail affectées à l'une ou l'autre de nos trois (3) relèves selon les exigences de la production.

Les personnes intéressées doivent avoir complété leur Sec. V ou l'équivalent. Quelques années d'expérience reliées à la fabrication dans l'industrie alimentaire au niveau de la supervision seraient un atout important.

#### REMUNÉRATION:

La rémunération sera en fonction de l'expérience de la personne choisie en plus d'une gamme de bénéfices sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

TREBOR CANADA INC.  
850 boul. Industriel,  
Granby, Québec, J2J 1B8  
s/s D. Bédard, Gérant de la Production

\* Poste ouvert également aux hommes et aux femmes.

36980

NOUS AVONS GUÉRI LE COEUR DE QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ.



Donnez à la recherche qui a sauvé plus de vies.

La Fondation canadienne des maladies du coeur

3415-BTV

35749